

## **Compte rendu du Conseil municipal du 12 Juillet 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le douze du mois de juillet, s'est réuni en séance ordinaire, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

**Absents excusés** : Mme Gisèle DUCHESNE, Monsieur Damien GROSSE, M. Alain GREAU, Mme Alexandra BUSSY-ROUSSEAU (Pouvoir à Mme Pierrette ROUX)

**Absent** : Néant

Le Compte rendu du Conseil Municipal du 14 juin 2019 est adopté avec une abstention.

### **ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE « Vérifications Réglementaires des Equipements »**

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais dans sa séance du 11 juin 2019 a autorisé Monsieur le Président à signer une convention concernant un groupement de commandes avec les Communes membres. La Commune souhaite adhérer à ce groupement de commandes. Le conseil Municipal doit donc délibérer à son tour pour signer cette convention.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de constituer un groupement de commandes pour les vérifications réglementaires d'équipements, d'approuver la convention en vue de la création de ce groupement de commande et d'autoriser Madame Le Maire à signer ladite convention

### **VENTE PERICAUD/COMMUNE DE VARENNES-CHANGY**

La signature de l'acte d'achat du terrain PERICAUD situé rue d'Ouzouer aura lieu prochainement sans compromis.

### **VENTE DU TERRAIN COMMUNAL RUE DE LA MONARDIERE**

Mme Le Maire informe que pour faire suite à la délibération n°20190509 du 10 mai 2019 elle a pris attache auprès de Mme CABRERA de l'agence IAD pour connaître l'avis de valeur et l'analyse du contexte concurrentiel du terrain Communal constructible non viabilisé d'environ 4 000m<sup>2</sup> situé rue de La Monardière.

## **VOTE DES FRAIS DE SCOLARITE 2018-2019**

Les frais de scolarité sont à facturer aux Communes du Moulinet sur Solin et Langesse pour respectivement 3 élèves en primaires et 1 en Maternelle pour le Moulinet et 1 élève en primaire pour Langesse.

Le montant total des frais de fonctionnement pour l'année 2018-2019 s'élève à 122 643.62€ pour 156 élèves, soit 806 € par élève en primaire. A ce tarif, il convient d'ajouter les charges des ATSEM soit 32 499.53€, ce qui nous donne le tarif de 1 376€ pour les élèves en maternelle.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les frais de scolarité pour l'année 2018-2019.

## **RECRUTEMENT D'UN AGENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (Rajouté à l'ordre du jour)**

L'agent administratif chargée de l'accueil de la Mairie va fin septembre s'absenter pour congé maternité. Un agent est recruté à compter du 13 août pour assurer le futur remplacement du congé maternité (avec une période de formation d'un mois et demi). Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

## **INFORMATION DES DROITS DE PREEMPTION URBAINS**

Vente d'une maison située au 29 rue d'Ouzouer sur un terrain de 2 373 m2

Vente d'une maison 854 Route de Montargis sur un terrain de 2013 m2

## **AFFAIRES DIVERSES**

Dans le cadre de la réorganisation du réseau de proximité des finances publiques, l'AML 45 nous informe de l'organisation de plusieurs réunions de concertation visant à présenter aux élus locaux son projet de nouveau réseau de proximité. Une pétition circule pour la sauvegarde des trésoreries en milieu rural et Mme COCARD trésorière de Châtillon Coligny nous informe que dans le cadre de cette réorganisation, la trésorerie de Châtillon Coligny est en ligne de mire et risque de disparaître. Une motion est proposée au Conseil Municipal pour s'opposer au projet d'évolution programmée des services de la DGFIP.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de prendre une motion d'opposition au projet d'évolution programmée des services de la DGFIP.

La Société Kallista Energy nous communique une étude concernant le déploiement d'un réseau national de stations de recharge ultra-rapide avec 100% d'électricité locale et renouvelable. Cette étude porte sur l'opportunité d'installer une station de recharge pour les véhicules électriques près de l'aire de service du jardin des arbres.

Une journaliste de la République du Centre s'interroge suite au dernier compte rendu du Conseil Municipal sur les décisions prises par la Commune pour l'éradication des renards.

Le Bus numérique Centre -Val de Loire sera présent sur la Commune le mercredi 11 septembre 2019 dans la cour de « La Maison des Associations »

Lecture du compte rendu du Conseil d'école du 18 juin 2019.

Lecture du compte rendu de la Commission de travaux du 04 juillet 2019

La Commune de Varennes-Changy doit se prononcer concernant la brochure « Lorris et Alentours ». Le Conseil Municipal ne donne pas son accord concernant cette brochure.

### **Informations diverses**

Le Président de l'A.S.V football et son bureau remercie pour les travaux de rénovation du terrain et de la clôture. Il demande de prévoir l'arrosage du terrain pour garantir une repousse rapide et sans mauvaises herbes. Il demande également que le terrain d'entraînement soit tondu pour que les jeunes licenciés Varennois puissent s'entraîner.

Lecture des différentes interventions des pompiers au mois de Mai.

Le Gendarme Christophe BOURGEOIS nous informe d'une intervention sur la Commune le 5 juin 2019.

### **Remerciements et divers :**

Diffusion d'une carte de remerciements suite à naissances

Diffusion d'une carte de remerciements suite à un décès

Remerciements de l'école en fête pour la collaboration de la Commune lors de l'organisation de la kermesse.

### **Expressions des conseillers**

Une conseillère déplore des amas de sacs poubelle dans une rue de Varennes. Il apparaît que les demandes d'abonnements au Sictom ne soit pas enregistré pour tous les administrés.

Elle demande également pourquoi il n'existe pas de bus pour se rendre à Montargis. Mme Le Maire explique que depuis une trentaine d'année ces bus pour Montargis n'existent plus.

Elle demande également un arrêt de bus avec abri aux Pilattes. Mais comme il s'agit d'une route Départementale ce n'est pas la Commune qui décide. Mme Le Maire informe qu'un nouvel aménagement de cet arrêt de bus a été créé route de Montargis mais sans abri bus.

La question est posée également concernant le déploiement du wifi et du téléphone portable sur la Commune, Mme Le Maire informe que les antennes Orange seront installées prochainement sur le Château d'Eau.

Une Adjointe informe que le marché du goût aura lieu le 13 octobre 2019 et sera organisé par la Commune.

Les travaux de réfection de la cour de l'école ont lieu actuellement, ils seront terminés pour la rentrée prochaine.

La porte de l'école rue de Nogent vient d'être changée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30